

OFFICE DES PROPRIETAIRES

Avenue Emile de Mot 19

B-1000 Bruxelles

Tel. : 02 669 49 49

Fax. : 02 626 08 48

M et Mme VANHEUVERZWIJN - KAIN
Avenue de l'Esplanade, 63
1970 - WEZEMBEEK-OPPEM
Belgique

Bruxelles, le 16/08/2016

ACP DIANE - BCE :**Décompte de charges**

Période : 01/04/2016 au 30/06/2016

Réf. Lot(s)	Vos Quotités
E02	706.00

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver, en annexe, votre participation dans le décompte de charges dont question sous rubrique ainsi que la liste des frais et le bilan arrêté au 30/06/2016.

A la lecture de votre décompte, vous pourrez constater que votre compte présente un solde débiteur d'un montant de 612,34 €. Nous vous saurions gré de bien vouloir verser ce montant au moyen du bulletin de virement repris ci-dessous avant le 31/08/2016.

Nous rappelons aux copropriétaires bailleurs que la quote-part occupant est communiquée à titre purement indicatif, selon l'usage, ne connaissant pas les éventuelles dispositions particulières reprises dans votre contrat de bail. En aucun cas le syndic n'interviendra en cas de différend entre le bailleur et son locataire.

Nous vous en remercions d'avance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Syndic

S0514131120051

S051



Signature(s)

ORDRE DE VIREMENT*Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case*

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Montant

61 EUR 3 CENT

34

Compte donneur d'ordre (IBAN)

VANHEUVERZWIJN - KAIN
AVENUE DE L'ESPLANADE, 63
1970 WEZEMBEEK-OPPEM

B E 4 5 2 1 0 0 3 8 7 5 5 2 8 9

G E B A B E B B

ACP DIANE
BRUXELLES

+ + + 3 8 2 / 4 8 9 6 / 4 7 8 4 4 + + +

OFFICE DES PROPRIÉTAIRES
Avenue Emile de Mot 19
B-1000 Bruxelles
Tel. : 02 669 49 49
Fax. : 02 626 08 48

M et Mme VANHEUVERZWIJN - KAIN
Avenue de l'Esplanade, 63
1970 - WEZEMBEEK-OPPEM
Belgique

Bruxelles, le 14/06/2016

ACP DIANE - BCE :

Décompte de charges

Période : 01/01/2016 au 31/03/2016

Réf. Lot(s)	Vos Quotités
E02	706.00

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver, en annexe, votre participation dans le décompte de charges dont question sous rubrique ainsi que la liste des frais et le bilan arrêté au 31/03/2016.

A la lecture de votre décompte, vous pourrez constater que votre compte présente un solde débiteur d'un montant de 696.77 €. Nous vous saurions gré de bien vouloir verser ce montant au moyen du bulletin de virement repris ci-dessous avant le 29/06/2016.

Nous rappelons aux copropriétaires bailleurs que la quote-part occupant est communiquée à titre purement indicatif, selon l'usage, ne connaissant pas les éventuelles dispositions particulières reprises dans votre contrat de bail. En aucun cas le syndic n'interviendra en cas de différend entre le bailleur et son locataire.

Nous vous en remercions d'avance et vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Syndic

S09-A13-1720851

R05-1

Signature(s) _____

ORDRE DE VIREMENT



Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Montant EUR CENT
6 9 6 7 7

Compte donneur d'ordre (IBAN)

Nom et adresse donneur d'ordre

VANHEUVERZWIJN - KAIN
AVENUE DE L'ESPLANADE, 63
1970 WEZEMBEEK-OPPEM

OM
10/06/16

Compte bénéficiaire (IBAN)

GEBABEFBB

BIC bénéficiaire

ACP DIANE
BRUXELLES

Communication

++ + 3 8 2 / 4 8 9 6 / 4 7 8 4 4 + + +

**OFFICE DES PROPRIÉTAIRES**

Rue Vilain XIII, 53-55
B-1000 Bruxelles
Tel. : 02 669 49 49
Fax. : 02 626 08 48

M et Mme VANHEUVERZWIJN - KAISIN
Avenue de l'Esplanade, 63
1970 - WEZEMBEEK-OPPEM
Belgique

Bruxelles, le 15/11/2016

ACP DIANE - BCE : 0850.232.120

Décompte de charges

Période : 01/07/2016 au 30/09/2016

Réf. Lot(s)	Vos Quotités
E02	706.00

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver, en annexe, votre participation dans le décompte de charges dont question sous rubrique, votre historique comptable, à ce jour, ainsi que la liste des frais et le bilan arrêté au 30/09/2016.

Comme vous pourrez le constater, le montant de votre décompte s'élève à 1086.34 €. Le montant repris sur le bulletin de virement comprend les éventuels soldes antérieurs. Nous vous saurions gré de bien vouloir verser ce montant au moyen du bulletin de virement repris ci-dessous avant le 30/11/2016.

Nous vous remercions de respecter la date d'échéance afin d'éviter l'envoi d'un rappel qui vous serait facturé 12,50 €.

Nous rappelons aux copropriétaires bailleurs que la quote-part occupant est communiquée à titre purement indicatif, selon l'usage, ne connaissant pas les éventuelles dispositions particulières reprises dans votre contrat de bail. En aucun cas le syndic n'interviendra en cas de différend entre le bailleur et son locataire.

Nous vous en remercions d'avance et vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Syndic

SUDP4431120651

815-1



Signature(s)

ORDRE DE VIREMENT

If completed by hand, indicate only one capital letter or a single black digit (or blue) per box.

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Montant EUR CENT

Compte donneur d'ordre (IBAN)

Nom et adresse donneur d'ordre

VANHEUVERZWIJN - KAISIN
AVENUE DE L'ESPLANADE, 63
1970 WEZEMBEEK-OPPEM

Compte bénéficiaire (IBAN)

B E 4 5 2 1 0 0 3 8 7 5 5 2 8 9

G E B A B E B B

ACPDiane
1030 BRUXELLES

+ + + 3 8 2 / 4 8 9 6 / 4 7 8 4 4 + + +

OFFICE DES PROPRIÉTAIRES

Rue Vilain XIII, 53-55
B-1000 Bruxelles
Tel. : 02 669 49 49
Fax. : 02 626 08 48
Num. IPI : 508 167

M et Mme VANHEUVERZWIJN - KAISIN
Avenue de l'Esplanade, 63
1970 - WEZEMBEEK-OPPEM
Belgique

Bruxelles, le 16/01/2017

ACP DIANE - BCE : 0850.232.120

Décompte de charges

Période : 01/10/2016 au 31/12/2016

Réf. Lot(s)	Vos Quotités
E02	706.00

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver, en annexe, votre participation dans le décompte de charges dont question sous rubrique, votre historique comptable, à ce jour, ainsi que la liste des frais et le bilan arrêté au 31/12/2016.

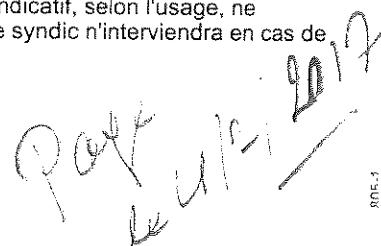
Comme vous pourrez le constater, le montant de votre décompte s'élève à 336,48 €. Le montant repris sur le bulletin de virement comprend les éventuels soldes antérieurs. Nous vous saurions gré de bien vouloir verser ce montant au moyen du bulletin de virement repris ci-dessous avant le 31/01/2017.

Nous vous remercions de respecter la date d'échéance afin d'éviter l'envoi d'un rappel qui vous serait facturé 12,50 €.

Nous rappelons aux copropriétaires bailleurs que la quote-part occupant est communiquée à titre purement indicatif, selon l'usage, ne connaissant pas les éventuelles dispositions particulières reprises dans votre contrat de bail. En aucun cas le syndic n'interviendra en cas de différend entre le bailleur et son locataire.

Nous vous en remercions d'avance et vous prions d'agrémenter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Syndic



Signature(s)

ORDRE DE VIREMENT



Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Montant

EUR

CENT

3 3 6 4 8

Compte donneur d'ordre (IBAN)

Nom et adresse donneur d'ordre

V A N H E U V E R Z W I J N - K A I S I N
A V E N U E D E L & APOS ; E S P L A N A D E , 6 3
1 9 7 0 W E Z E M B E E K - O P P E M

Compte bénéficiaire (IBAN)

BIC bénéficiaire

Nom et adresse bénéficiaire

A C P D I A N E
1 0 3 0 B R U X E L L E S

SDOP 443-1-120651